

DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET PROFESSIONNELS SUPERIEURS POUR LES BRANCHES SPECIALES DE L'AGRICULTURE

INSCRIPTION AUX EXAMENS FINAUX DE LA MAÎTRISE DE VITICULTEUR / TRICE SESSION 2025/2026

DOCUMENTS A JOINDRE A L'INSCRIPTION:

- Copie du brevet (s'il n'a pas été délivré par AGORA)
- Copie d'une pièce d'identité munie d'une photo

Si vous souffrez d'un handicap nécessitant un aménagement des examens (dyslexie, surdité, par exemple), des mesures peuvent être mises en place pour que vous disposiez des mêmes chances de réussite que les autres candidats. Afin de pouvoir mettre en place les mesures, nous devons recevoir votre demande au moment de l'inscription, et joindre un certificat médical datant de moins de 5 ans et indiquant les mesures appropriées.

place les mesures, nous devons recevoir votre demande au moment de l'inscription , et joindre un certificat médical datant de moins de 5 ans et indiquant les mesures appropriées.						
1. DONNEES PERSONNELLES						
Nom de famille :		Prénom(s):				
Adresse:			Genre : M] F		
NP:		Lieu / Canton :	••			
Commune d'origine :		Canton d'origine :				
Date de naissance :	N° AVS:					
emportable:	Adresse E-mail :					
COORDONNEES BANCAIRES IBAN		Bénéficiaire 	***************************************			
Adresse si différente						
 2. CONDITIONS D'ADMISSION Brevet fédéral de viticulteur obtenu le : L'admission à l'examen final est du ressort de la Commission assurance qualité. 3. FORMATION MODULAIRE Veuillez indiquer à quels modules vous êtes inscrit -e pour cette session : 						
4. INSCRIPTION AUX EPREUVES DE L'EXAMEN FINAL DE LA SESSION						
Epreuve	Date	Lieu	Inscription	Taxe		
1 Gestion d'entreprise	11 mars 2026	☐ Changins ☐ Agrilogie ☐ Grangeneuve	☐ oui	Fr. 150		
2* Business plan 3* Entretien professionnel sur la base du business plan	15 avril 2026 Courant juin	Agora lieu à définir	☐ oui	Fr. 570		
*L'inscription séparée aux épreuves 2 et 3 n'est pas autorisée.						

Je souhaite une mesure de compensation des inégalités (voir information ci-dessous)

oui 🗌

La confidentialité des données est garantie : ces données ne seront connues que des experts, cas échéant des organes de recours, et les documents sont tous rendus à son auteur une fois le délai de recours écoulé.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EXPLOITATION DE REFERENCE POUR L'ETUDE D'EXPLOITATION

(Uniquement en cas d'inscription aux épreuves 2 et 3)

Les informations ont un caractère indicatif. Elles sont utiles à l'organisation de l'examen final.

Les informations ont un caractère i	iluicatii. Elles sont utiles a rol	ganisation de l'examen illiai.		
Nom et Prénom du Chef d'entreprise :				
Adresse :				
NP et Domicile :				
Situation de l'entreprise : (type d'entreprise, cadre, etc).				
Surfaces de l'exploitation par branche de production et par cépage :				
Mode de culture :				
Description brève des équipements techniques de l'exploitation :				
Ressources humaines (nombre et responsabilités) :				
Responsabilités du candidat au sein de l'entreprise :				
Formes de commercialisation de la récolte :				
Accès aux chiffres de l'entreprise	☐ Oui ☐ Non*			
*Si vous n'avez pas accès aux chiffres dans votre entreprise formatrice, veuillez, s'il-vous-plait joindre à votre inscription une lettre signée de votre employeur précisant les données à disposition et, selon les directives poir 5.4.1.1, indiquer le cadre de votre étude dans une lettre annexée à votre inscription. Le cadre de votre étude ser évalué par la direction d'examens qui vous informera de sa décision.				
Par ma signature, j'accepte le règlement d'Agora sur la protection des données, disponible : Impressum / Protection des données – Agora Romandie (agora-romandie.ch) (En cas de désaccord sur certains points ou si je refuse que ma photo soit publiée dans l'Agri, je contacte préalablement Agora.)				
La soussignée / le soussigné certifie l'exactitude des renseignements :				
Lieu et date :	Signature :			
Ce formulaire, ainsi que les documents annexes, doivent être retournés au secrétariat d'AGORA pour le 31 octobre 2025 dernier délai. Les inscriptions tardives sont soumises à Fr. 200 de supplément. Adresse: Directions d'examens professionnels, c/o AGORA Avenue des Jordils 5 / CP 1080 1001 Lausanne formation@agora-romandie.ch				